

Sézanne SUD-OUEST MARNAIS

L'ACTUALITÉ DE MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

mag

DOSSIER

La Régie Eaux Sud-Ouest Marnais gère le circuit de l'eau de la source au rejet

JANVIER • FÉVRIER • MARS • AVRIL 2022

SOCIAL

L'épicerie sociale de
Saint-Just Sauvage

NOS VILLAGES

Au fil du chemin
de Mémoire 14 / 18

Sur la Place de la République à Sézanne, les agents de réseaux du service de la Régie Eau Potable de la CCSSOM, découpent une canalisation afin de remplacer une vanne.



CCSSOM.FR

A noter

SÉJOUR

LES JOIES DE LA HAUTE-SAVOIE



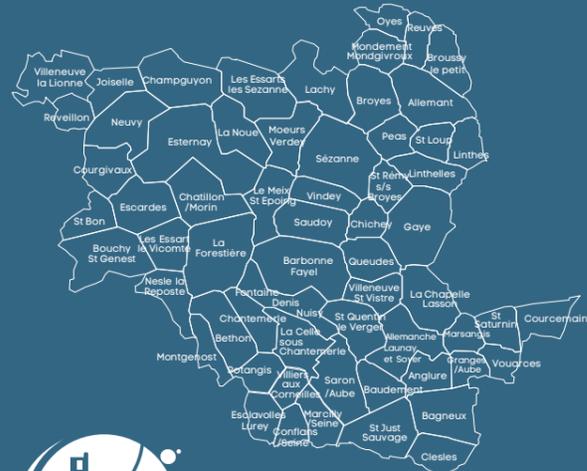
Lors des dernières vacances scolaires de février, **45 collégiens d'Anglure et d'Esternay** ont profité pleinement et activement des joies de la montagne en Haute-Savoie à Bernex. Pendant une semaine, accompagnés de 4 animateurs de la CCSSOM, tous ont goûté aux plaisirs de randonnées en raquettes, de descentes en luge, du ski et de la patinoire. Les jeunes ont aussi participé à un atelier « survie » qui les a sensibilisé aux bons réflexes à adopter spécifiquement en montagne, en attendant des secours.

COVID 19

85 capteurs de CO₂

ont été installés par les agents de la CCSSOM dans chaque classe de maternelle et de primaire du territoire. Afin de limiter la propagation du virus de la COVID 19, ces boîtiers mesurent la concentration de CO₂ dans l'air et signalent lorsqu'il faut aérer la pièce. La CCSSOM a également équipé chaque pôle périscolaire du territoire (St-Just, Conflans, Anglure, Sézanne, Les Essarts-Le-Vicomte) ainsi que la crèche intercommunale de Sézanne. L'achat de ces équipements a entièrement été financé par l'État.

Le territoire de la CCSSOM



ALLEMANCHE-LAUNAY-ET-SOYER • ALLEMANT
ANGLURE • BAGNEUX • BARBONNE-FAYEL
BAUDEMENT • BETHON • BOUCHY-SAINT-GENEST
BROSSY-LE-PETIT • BROYES • CHAMPGUYON
CHANTEMERLE • CHÂTILLON-SUR-MORIN • CHICHEY
CLESLES • CONFLANS-SUR-SEINE • COURCEMAIN
COURGIVAUX • ESCARDES • ESCLAVOLLES-LUREY
ESTERNAY • FONTAINE-DENIS-NUISY • GAYE
GRANGES-SUR-AUBE • JOISELLE
LA CELLE-SOUS-CHANTEMERLE • LA CHAPELLE-LASSON
LA FORESTIÈRE • LA NOUE • LACHY
LE MEIX-SAINT-ÉPOING • LES ESSARTS-LE-VICOMTE
LES ESSARTS-LÈS-SÉZANNE • LINTHELLES • LINTHES
MARCILLY-SUR-SEINE • MARSANGIS
MŒURS-VERDEY • MONDEMENT-MONTGIVROUX
MONTGENOST • NESLE-LA-REPOSTE • NEUVY
OYES • PÉAS • POTANGIS • QUEUDES • REUVES
RÉVEILLON • SAINT-BON • SAINT-JUST-SAUVAGE
SAINT-LOUP • SAINT-QUENTIN-LE-VERGER
SAINT-REMY-SOUS-BROYES • SAINT-SATURNIN
SARON-SUR-AUBE • SAUDOY • SÉZANNE
VILLENEUVE-LA-LIONNE
VILLENEUVE-SAINT-VISTRE-ET-VILLEVOTTE
VILLIERS-AUX-CORNEILLES • VINDEY • VOUARCES

Sézanne Sud-Ouest Marnais mag • N° 7 • Le magazine d'information de la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais • Hôtel de Communauté - Promenade de l'Aube - 51260 Anglure • Directeur de publication : Cyril Laurent • Responsable de rédaction : Dany Carton • Ont contribué activement à ce numéro : Cédric Aubin, Nelly Jacquot Préau, Myriam Tinturier, Bettina Roche, Pauline Chéyère • Conception réalisation : Virginie Dhellemme, www.comincreation.fr - Imprimé à 12 700 exemplaires par le Réveil de la Marne - Dépôt légal : Avril 2022 - N° ISSN : en cours. Merci à Nelly Jacquot Préaux pour sa riche documentation.



— Cyril Laurent, Président de la CCSSOM

L'eau est un bien précieux : comment la CCSSOM en prend-elle soin ?

La communauté de communes a fait le choix en 2018 de se diriger progressivement vers une gestion en Régie de **l'eau potable et de l'assainissement** sur l'ensemble du territoire. C'est donc **la collectivité qui doit gérer directement ces deux compétences**. Pour le moment, elle ne le fait que partiellement. En effet, la CCSSOM ne sera compétente sur l'ensemble du territoire qu'en 2030, date de fin du dernier contrat de délégation de service public (DSP). Ce sont donc **nos agents intercommunaux qui parcourent le terrain pour poser des compteurs, rechercher des fuites ou encore veiller au bon fonctionnement de nos châteaux d'eau et nombreux linéaires de réseaux**. Nous pouvons être fiers de leur travail. Ils ne ménagent pas leurs efforts pour répondre au mieux aux problèmes rencontrés sur le terrain et ce, afin d'assurer la continuité du service de distribution d'eau potable.

3 questions à Cyril Laurent

Posez vos questions au Président de la Communauté de Communes :

par email à presidence@ccssom.fr ou par courrier à CCSSOM - Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais - Hôtel de Communauté - Promenade de l'Aube - 51260 Anglure

Quelles sont les problématiques rencontrées dans l'exercice de ces compétences ?

Notre intercommunalité doit faire face depuis quelques années à des mises en demeure des services de l'Etat afin de mettre ses infrastructures **en conformité avec les règles législatives et réglementaires en vigueur**. Nous sommes donc dans **l'obligation de réaliser un grand nombre de travaux d'investissement sur de nombreux équipements**. C'est par exemple le cas de la **mise aux normes** de plusieurs de nos stations d'épuration dans le domaine de l'assainissement. Nous devons également lutter contre la présence de pesticides ou de nitrates dans le domaine de l'eau potable. Nous devons ainsi **faire face à des investissements contraints et très coûteux** pour notre EPCI. De plus, **les réseaux sont vieillissants. Ils datent parfois des années 50**. Il apparaît donc plus que nécessaire de les rénover pour améliorer les rendements, diminuer les déperditions (fuites) et assurer la pérennité des infrastructures pour les générations à venir.

Quelles conséquences sur le prix de l'eau et l'assainissement ?

Comme vous le savez, c'est l'utilisateur qui finance les budgets annexes de ces services spécifiques que sont l'eau et l'assainissement. Nous l'avons évoqué, les contraintes normatives qui pèsent sur nos épaules sont si importantes que nous sommes dans l'obligation de réaliser **des travaux d'investissement très coûteux**. De plus, nous sommes confrontés à la problématique de la nécessaire **harmonisation du prix de l'eau et de l'assainissement sur le territoire de la CCSSOM**. Actuellement, les prix diffèrent encore d'une commune à l'autre. Depuis plusieurs mois, nous avons engagé une réflexion avec un cabinet extérieur : les projections présentent des tarifs unifiés au cours des prochaines années et qui auront vocation à augmenter afin de financer les importants investissements contraints s'élevant à plusieurs millions d'euros mais également pour préparer l'avenir et assurer un **service garantissant la quantité et la qualité de l'eau potable**.



L'accès à l'eau potable, la pollution de l'eau et l'assainissement sont des préoccupations majeures. Si ouvrir un robinet d'eau ou tirer une chasse d'eau sont des gestes habituels et quotidiens, leur automaticité cache un cycle et une organisation souvent ignorés des usagers.

La Régie Eaux Sud-Ouest Marnais gère le circuit de l'eau de la source au rejet

En chiffres

9 009

abonnés sur le territoire de la CCSSOM

474

kilomètres de canalisations sur le territoire de la CCSSOM

950 000 m³

d'eau potable distribués annuellement aux habitants de la CCSSOM par la Régie

700 000 m³

d'eaux usées traitées annuellement par l'assainissement collectif de la CCSSOM

L'approvisionnement en eau potable

Sur le territoire de la CCSSOM, qui rassemble 62 communes, la production et la distribution de l'eau s'effectuent soit directement en Régie (service public de la CCSSOM) soit par des entreprises privées (SAUR, SUEZ et VEOLIA).

Le territoire est irrigué par 18 captages, 44 réservoirs enterrés et semi-enterrés, 6 unités de traitement pour lutter contre la présence de fer, de nitrates, de pesticides ou de turbidité⁽¹⁾ et de 14 stations de traitement des eaux usées. Depuis 2018, ce sont 38 communes qui ont intégré petit à petit les services de la Régie pour la gestion de l'eau potable. Les 24 autres communes rejoindront la Régie d'ici la fin 2030, au fur et à mesure de l'extinction des contrats les liant aux trois entreprises privées précitées. La Régie gère actuellement 9 009 abonnés qui seront 12 307 en 2030.

L'eau potable doit être irréprochable à tous les niveaux. C'est une question de santé publique. C'est pourquoi, elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent assuré notamment par les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Il faut savoir qu'en France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés.

Le cycle domestique de l'eau

A côté du cycle naturel de l'eau, l'homme a dû organiser un système pour s'approprier cette ressource, c'est le cycle domestique de l'eau.

1 - Pompage de l'eau

La station de pompage sert à puiser l'eau dans le milieu naturel (nappe phréatique en sous-sol ou rivières en surface).

2 - Traitement de l'eau

L'eau pompée est propre mais parfois non potable. C'est pourquoi, elle doit subir divers traitements naturels et chimiques destinés à la rendre potable.

3 - Stockage de l'eau

L'eau est stockée dans des réservoirs enterrés ou semi-enterrés. Cela permet de garantir la disponibilité de l'eau pour les consommateurs et utilisateurs.

4 - Distribution de l'eau potable

L'eau est acheminée par des canalisations jusqu'aux habitations grâce à la pression exercée selon le principe des vases communicants.

5 - Traitement des eaux usées

Après utilisation par les consommateurs, l'eau usée est acheminée par des canalisations spécifiques jusqu'à la station d'épuration pour y être traitée. L'eau, dont la qualité doit respecter certaines valeurs, est alors rejetée dans le milieu naturel.

(1) La turbidité est la mesure de l'aspect plus ou moins trouble de l'eau ; c'est l'inverse de la limpidité. Elle est causée par diverses matières en suspension composées de limon, d'argile, de composés organiques ou inorganiques et d'autres micro-organismes.

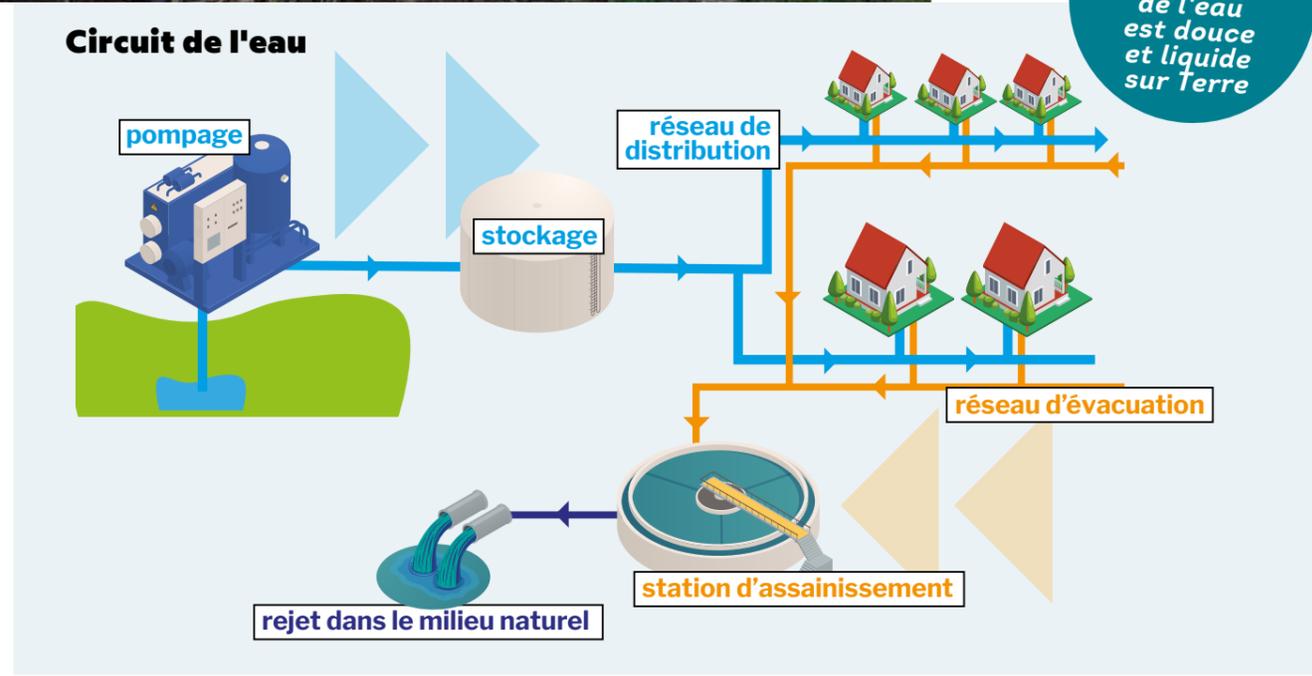


À la station de traitement des eaux usées de Bagneux, les agents de la Régie Assainissement interviennent sur les filtres plantés de roseaux pour les faucarder (couper)

Le saviez-vous ?

L'eau douce est une ressource rare et précieuse. En effet, Sur la planète 97,2 % de l'eau se trouvent sous forme salée dans les mers et océans et seulement 2,8 % sont de l'eau douce. 3/4 de l'eau douce est sous forme de glace soit 2,1 % de l'eau de la Terre. 1/4 de l'eau douce est liquide soit 0,7 % de l'eau de la Terre. C'est l'eau douce et liquide qui est la plus facilement utilisable pour nos besoins. Sur la totalité de cette eau, seule une partie est réellement accessible, le reste se trouvant renfermé ou stocké dans des nappes souterraines profondes.

Seul 0,7 % de l'eau est douce et liquide sur Terre



Assainissement des eaux usées domestiques

Il existe 2 méthodes d'assainissement :

1 -Évacuation dans un réseau communal d'assainissement collectif, le tout-à-l'égout

Il vise à assurer la collecte et le traitement des eaux usées et de les restituer en milieu naturel. Le réseau public d'assainissement collecte les eaux usées domestiques et celles issues d'activités professionnelles jusqu'à la station d'épuration, soit de manière gravitaire soit par le biais de postes de refoulement (contre pente). Dans une station d'épuration, où l'eau usée est débarrassée de ses matières organiques qui forment des boues, puis de ses polluants, l'eau

est rejetée dans le milieu aquatique, et les boues sont évacuées vers différentes filières : compost, incinération...

2 - Récupération par un équipement d'assainissement non collectif (ANC), l'assainissement autonome ou individuel

Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel. L'assainissement non collectif vise donc à prévenir plusieurs types de risques, qu'ils soient sanitaires ou environnementaux. Sur le territoire de la CCSSOM, les installations ANC concernent 4 104 logements répartis sur 61 communes. ●



Dans cette épicerie sociale, dont la création a été soutenue financièrement par la CAF de la Marne, vous trouverez des denrées sèches (pâtes, riz, boîtes de conserve...), des produits frais (fruits, légumes, produits laitiers...), des produits surgelés et des produits d'hygiène et d'entretien.

L'épicerie sociale de St-Just Sauvage

A Saint-Just Sauvage, un tout nouveau magasin pas tout à fait comme les autres, L'Eclaircie, a ouvert ses portes en juin 2021. Il vient en aide aux familles qui rencontrent des difficultés financières et complète les services de l'épicerie Coup de Pouce à Sézanne et l'aide alimentaire sur Esternay organisée sous forme de distribution de colis.

Des bénévoles engagés

Depuis quelques mois, tous les lundis, une douzaine de bénévoles du secteur d'Anglure s'affairent. Au petit matin c'est la « ramasse » à Sézanne. Il s'agit de collecter auprès d'un magasin, les denrées arrivant à date de consommation. Puis, une fois chargées dans le véhicule frigorifique, direction l'épicerie L'Eclaircie à Saint-Just Sauvage. Là, les denrées collectées comme la viande, les légumes, les fruits, les viennoiseries y sont pesées et installées dans les rayons. 14h30, ouverture de L'Eclaircie, le premier client arrive, accueilli par l'équipe de bénévoles, pour y faire ses courses. Les bénévoles gèrent également le suivi des stocks et

ont été formés aux règles d'hygiène alimentaire. A fin de la journée, l'épicerie a accueilli une quinzaine de familles, soit 31 personnes aidées.

Des familles aidées

Une somme à venir dépenser une fois par semaine à l'épicerie est attribuée selon le reste à vivre des familles (calculé en fonction des ressources, des charges et de la composition familiale). Si les familles rencontrent des difficultés de transport, une navette peut être mise en place grâce à la collaboration de l'association Piste. Tout comme pour les bénéficiaires sézannais, différents ateliers (découverte culturelle, estime de soi...) seront prochainement proposés aux bénéficiaires de St-Just Sauvage. ●

131 familles
soit 278 personnes aidées sur le territoire de la CCSSOM en 2021

Besoin d'être dépanné à un moment de votre vie ? Les familles qui en ont besoin prennent contact avec la Circonscription de la Solidarité Départementale (CSD) située à Sézanne au 03 26 80 51 49 pour rencontrer un travailleur social. Des permanences ont lieu à Anglure et à Saint-Just Sauvage.

Les services de la "Petite Enfance" concernent les enfants de 0 à 4 ans. Ils sont pilotés par le CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale Sézanne Sud-Ouest Marnais. Le CIAS propose des accueils sous différentes formes : crèche collective, crèche familiale et micro-crèches. Par ailleurs, 2 Relais d'Assistantes Maternelles permettent la mise en relation avec des assistantes maternelles. Le CIAS développe également des actions à destination des parents.

Les services de la Petite Enfance



156

enfants sont accueillis dans les différentes structures collectives



129

ateliers organisés dans les 2 relais d'assistantes maternelles (Sézanne et Esternay) en 2021



165

parents ont participé en 2021, à des actions liées à la parentalité



EN PROJET

26

places de crèche supplémentaires à Esternay

Les actions parentalité menées sur le territoire de la CCSSOM

- 11 ateliers parents d'enfants différents
- 4 ateliers bébé gym
- 11 ateliers massage et portage pour les bébés
- 3 jours de formation à la communication bienveillante pour les professionnels
- 2 conférences sur la parentalité
- 1 atelier d'éducation aux médias à destination des 10-12 ans.

Maison Intercommunale de la Petite enfance : 03 26 80 62 88

Page Facebook : Service d'Accompagnement à la Parentalité de Sézanne Sud-Ouest Marnais

Au fil du chemin de Mémoire 14/18

En août 1914, la bataille des frontières est un désastre. La retraite est ordonnée. L'ultime ligne de recul formera le front de la bataille de la Marne. De Senlis à Verdun, l'armée française, du 5 au 12 septembre, réalisera la plus prodigieuse volte-face de notre histoire militaire. Elle arrêtera, puis refoulera l'adversaire. La reprise du château de Mondement, le 9 septembre au soir, marque symboliquement la fin des combats à l'ouest et la poursuite des armées allemandes. A l'est, la bataille cessera le 12 septembre : la poursuite est alors générale. Les fantassins en pantalons rouges resteront dans la mémoire collective. La violence des attaques et contre-attaques, les combats corps à corps, la puissance de l'artillerie, les pertes colossales font de cette bataille un sommet de souffrances. Joffre la nommera « La Marne ». L'invasion allemande est stoppée, mais la guerre continue.



Ce 7 septembre, le soldat Maurice Maréchal, 22 ans, qui deviendra un des plus grands violoncellistes du monde, écrit : « Je chantais Victoire, Victoire. Je buvais l'air frais, je buvais les bonnes nouvelles ; 44 canons pris, les allemands repoussés de 15 km. Nous allons de l'avant ! Et toute ma belle journée s'est envolée. Là, un lieutenant, là un capitaine, de tous côtés par groupes de trois ou quatre, encore en position de tireurs couchés, gisent autour du village les pantalons rouges. Ce sont nos frères, c'est notre sang.»



COURGIVAux

ESCARDES

Un des défenseurs d'Escardes, le sous-lieutenant Manaut était l'ami du sous-lieutenant de Laveaucoupet, jeune Saint-Cyrien. Ce dernier fut blessé à la cuisse à Escardes le 6 septembre et tué d'une balle dans la tête dans l'ambulance. Manaut recueillit le révolver de son ami. Lors de la cérémonie de septembre 2003, ce révolver et le sabre de Manaut furent remis à la commune d'Escardes par la veuve de cet officier, en présence de la fille du général Mangin.



CHAMPGUYON

Les Allemands arrivèrent dans le village le 5 septembre vers 16h pour en partir le 7 vers 9 h, battant en retraite après le combat d'Esternay et emmenant sans motif particulier, 4 de ses habitants. « Les poux, les puces foisonnaient sur les sacs de couchage remplis de copeaux de bois ».

Pendant la bataille de la Marne, la ligne principale de défense de l'éperon de Mondement était positionnée d'Oyes à Reuves. Le 8 septembre, les troupes allemandes débouchaient sur la rive gauche des marais. Oyes est occupé par deux régiments hanovriens et sera repris le soir par les zouaves marocains et le 77^e RI de Cholet. Les allemands partiront, emportés par le recul général de leurs armées. Les habitants du village de Oyes rentreront d'exode à partir du 10 septembre pour retrouver la plupart de leurs maisons brûlées



MONDEMENT

ESTERNAY

CHÂTILLON SUR MORIN

Stanislas Folliet, instituteur écrit : « Dès le 6 septembre et après 12 h d'une lutte violente, c'est le commencement pour l'adversaire d'une retraite qui sera générale le 9 septembre suivant. L'incendie, allumé la veille achève de détruire le village. 21 maisons sont complètement brûlées sur les 36, celles qui restent ont leurs toitures effondrées, leurs murs criblés de balles. Toutes ont été pillées et saccagées de fond en comble. »

OYES

REUVES

BROUSSY LE PETIT



Au nord de la RN 4, le lieu-dit « Le bois Robin » fut le théâtre de violents combats qui permirent la prise du château ainsi que la libération d'Esternay (5 et 6 septembre 1914). C'est là que furent inhumés plusieurs dizaines de combattants. Aussi appelé « la grande tombe » sur les cartes postales et le guide Michelin de l'époque, ce lieu voit chaque année, grâce à l'action des Anciens Combattants, le Souvenir se perpétuer.

Extraits du récit du combat de Châtillon sur Morin le 6 septembre 1914 par la jeune Odette Sadonnet, 14 ans

C'était un dimanche à quatre heures ; au moment même où maman se levait de son lit, une salve de coups de fusils se fit entendre. [...] Nous nous habillâmes à la hâte sans même avoir le temps de se vêtir car les Boches approchaient. Maman mit mon petit frère qui avait 4 ans et ma petite sœur qui en avait 2, l'un dans une charrette, l'autre dans une voiture d'enfant enveloppés dans un couvre-pieds et dans un manteau.

[...] nous nous réfugiâmes au nombre de 19 dans une cave qui n'était même pas voûtée ; il était donc 6 heures du matin. Pendant cette longue journée, que d'angoisses nous avons passées. Les Français ont tirés trois fois sur nous car une jeune femme allait toujours voir par une petite fenêtre si c'était les Français ou les Prussiens que nous entendions marcher autour de la cave ; ils nous prenaient pour des Allemands déguisés et les balles vinrent même jusque dans la cave. Alors les femmes sortaient et criaient. Nous sommes « françaises, françaises, ne nous tuez pas » et elles reentraient. Nous entendions le canon sourd de l'ennemi qui faisait « Boum-Boum » tandis que celui des Français faisait un bruit formidable qui parfois même semblait ébranler la cave. Les canons de l'ennemi et les nôtres ont cessé 4 heures du soir. Mais

aussitôt ils furent remplacés par des mitrailleuses. Que c'était énervant d'entendre toujours leurs « Tatattatata, tatattatata ». Il y avait deux hommes avec nous qui nous rassuraient guère ; ils disaient « Oh! c'est fini, notre dernière demeure est là. Nous nous sommes faits nos adieux et avons passé cinq minutes dans une grande anxiété. A sept heures 1/2 du soir des officiers français entrèrent à la maison avec leur mitrailleuse en nous disant « Mesdames ne craignez rien, nous sommes vainqueurs mais il faut que nous montions dans le grenier avec la mitrailleuse surtout ne sortez pas, presque tout le pays est en feu.

La maison voisine est aussi en flammes » Quel espoir nous restait-il donc ? C'est alors que nous nous sommes décidés à nous sauver. Nous traversâmes le champ de bataille au milieu des balles qui sifflaient de toutes parts. Nous apercevions dans le ciel des avions allemands qui lançaient de grosses boules de feu. C'était sans doute des bombes incendiaires. Que de soldats morts, que de chevaux morts et blessés aussi, c'était horrible, très triste à voir. Moi, j'ai aperçu un Boche agenouillé près d'une haie le fusil au poing près à tirer ; je vous assure que j'ai eu grand' peur je n'ai rien voulu dire à mes frères de crainte de les effrayer davantage. Mais j'ai su depuis qu'il n'était pas à craindre car il avait reçu une balle en plein cœur et était resté mort dans cette

position. [...] Les soldats nous disaient « Il est inutile que vous alliez plus loin, il n'y a plus grand danger la bataille va bientôt cesser ». Mais nous n'écoutions rien nous étions tellement effrayés que nous voulions fuir jusqu'à ce que l'on ne vit plus de soldats ; c'est alors que nous arrivâmes à Villenauxe (Aube) à 10 h du soir ; nous étions hors de danger. Presque tous les habitants étaient partis, il en restait tout de même quelques uns parmi lesquels de braves gens qui vinrent au devant de nous et nous offrirent un lit que nous avons accepté avec plaisir car nous avions besoin de repos.

Nous sommes restés trois jours dans cette petite ville et nous avons passé deux nuits couchés sur la paille dans une écurie car nous ne voulions pas embarrasser les gens qui avaient eu la bonté de nous recueillir puisqu'ils avaient des enfants et pas grand logement. Maman se décida de partir le mercredi et nous sommes revenus à Châtillon à pied avec des Sénégalais. Mais quel changement avons nous trouvé ? Presque tout le pays brûlé, tout un côté du toit de notre maison démolé, notre bonne chèvre tuée dans la cour, tout notre linge sorti dehors, du sang partout. C'était affreux à voir « Je me souviendrai toujours de cette terrible journée du 6 septembre où j'ai failli bien des fois d'être tuée. »

la Bataille de la Marne





← Le site d'Anglure est à la fois le site originel et le siège du groupe CERES, présidé par Didier BEC, principal actionnaire (à droite) qui est accompagné par Joachim Szymkowiak, directeur de Site.

Au-delà de sa gamme de matériels standards, le site d'Anglure fabrique sur mesure, à l'aide de méthodes industrielles à la pointe de la technologie, des pièces spécifiques qui sortent de l'ordinaire. En voici les grands étapes de fabrication :



1 - Bureau d'études
Dimensionnement, calculs, chiffrage, études, conception, gestion de projets, suivi de production.



2 - Découpage
Débit des tôles à la table plasma numérique, scie numérique, scie traditionnelle, cisaille guillotine.



3 - Mise en forme
Les pièces ainsi débitées sont ensuite mises en forme par divers procédés : pliage, roulage, perçage, poinçonnage.



4 - Assemblage



5 - Peinture



Exemple d'une machine fabriquée pour le tri des déchets

En chiffres

20 tonnes d'acier sur tous les sites du groupe confondus sont transformés chaque semaine.

40 millions d'euros de chiffre d'affaires généré par le groupe CERES.

200 employés répartis en France dans 4 entreprises : Sogefa à Anglure, Durand Manutention à Poitiers, Aral à Sainte Aué et Ceres Montage à Verneuil-sur-Aure.

Le tri porteur chez SOGEFA à Anglure

Grâce à ses nombreuses innovations qui ont marqué les évolutions de la filière déchets, SOGEFA est devenu le 1^{er} constructeur français d'unité de valorisation des déchets.

Par son expertise et la pertinence de ses solutions, mais aussi la fiabilité de ses matériels et la réactivité de ses équipes de maintenance, SOGEFA (Société GÉNÉrale de FABrication) n'a cessé de progresser. Avec plus de 70 références en matière de centres de tri à son actif, SOGEFA est devenu l'un des plus grands spécialistes du traitement de déchets en France.

De SOGEFA à CERES
SOGEFA est une société du groupe CERES qui est une entreprise de taille intermédiaire issue du rapprochement de Sogefa avec Durand Manutention, Lorin Manutention, Roulin Séchoirs,

Ar-Val et complétée par CERES Montage, un service de montage et de maintenance.

De l'agro-industrie à la valorisation des déchets
Créée en 1973 par deux spécialistes de la manutention en vrac, Michel Marnat et Gérard Blanc, SOGEFA est une société véritablement ancrée sur le territoire du sud-ouest marnais. Installée à Anglure sur un terrain vendu par Pierre Moreau, Président à l'époque du site de déshydratation local, SOGEFA s'est d'abord focalisée sur le séchage et la déshydratation de la luzerne avant de s'orienter vers les



Le groupe CERES travaille avec les plus grands opérateurs de la valorisation des déchets (centre de tri), en France et à l'international. Fournisseur de référence, ses marques sont reconnues et présentes dans la plupart des silos à grain en France.

Le groupe CERES dispose d'une capacité industrielle qui s'appuie sur 2 sites de production : Anglure pour la chaudronnerie traditionnelle et Poitiers pour la fabrication industrielle des pièces.

équipements de l'agro-industrie et de la valorisation des déchets. C'est en 1999 que Didier Bec rachète l'entreprise à ses créateurs qui souhaitent en conserver le côté familial. Au fil des années et des opportunités, Didier Bec rachète ses principaux concurrents et restructure l'entreprise autour de deux activités principales : Environnement (conception, fabrication, installation et mise en route d'usines de traitement de déchets clé en main. Traitement des déchets types collecte sélectives, ordures ménagères, unité de compostage...) et Agro-industrie (conception, fabrication, montage et mise en route d'entité de déshydratation de pulpes de betteraves ou luzerne).

Le groupe CERES
Du nom de la déesse romaine de l'agriculture, des moissons et de la fertilité, le groupe CERES est créé en 2007 pour renforcer la cohésion des entreprises qui le composent et fédérer leurs compétences en les mutualisant autour des métiers de l'environnement et de l'agro-industrie. Le groupe CERES est organisé autour de 3 divisions :

CERES Agro-industrie (80 personnes), spécialisée dans les

équipements et les process du vrac dans le domaine de l'agro-industrie et de l'industrie. elle s'adresse principalement aux sociétés de traitement de déchets tels que Coved (groupe Paprec) Suez ou encore Veolia ainsi qu'aux exploitants Agro-Industriels tels que des groupes coopératifs agricoles comme Vivescia (anciennement Champagne Céréales), Tereos ou encore Luzeal.

CERES Environnement (80 personnes), spécialisée dans la conception, la construction et la réalisation d'unités de traitement et de valorisation des déchets. L'ensemblier-intégrateur Ar-Val a développé une expertise solide dans la conception et la mise en œuvre de solutions destinées à optimiser la gestion des déchets ménagers et industriels. Ar-Val devient le premier opérateur français dans la gestion des déchets et le second opérateur européen après son rachat par le groupe CERES en 2014.

CERES Services (40 personnes), créée en 2010, est spécialisée dans le montage spécifique, la maintenance, le dépannage et les services, dans différents secteurs d'activités. ●



L'usine d'Anglure de 3 500 m² s'étale sur 2 hectares et occupe 28 personnes : 18 en ateliers, 4 dessinateurs-projeteurs, 4 chargés d'affaires et 2 administratifs.



Le site d'Anglure recrute

- une assistante de direction
- un comptable
- deux chaudronniers
- un chargé d'affaires

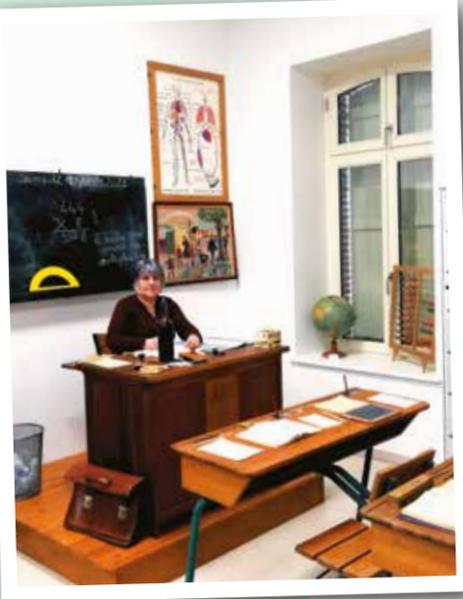
➔ En savoir plus :
03 26 42 72 65
contact@sogefa.fr

Visiter une salle de classe des années 50

Restée inoccupée pendant plusieurs années, l'ancienne mairie-école de Mœurs-Verdey construite en 1869, a accumulé au fil du temps, de nombreux objets et documents anciens. Aussi, l'idée d'aménager un espace permettant de les mettre en valeur a-t-elle émergé. Désormais vous pourrez plonger dans l'atmosphère de l'époque des années 50, dans une salle de classe reconstituée de son mobilier et outils d'apprentissage : pupitres en bois, tableau noir, encriers, porte-plumes, ardoises, cartes murales, cahiers d'écoliers, carnets de notes et matériel éducatif... Un petit voyage dans le temps !

Par ailleurs, une autre partie de l'exposition retrace la mémoire des anciens villages de Mœurs et de Verdey avant leur fusion en 1966. Vous pourrez également consulter des documents sur les soldats fusillés pour l'exemple en septembre 1914 sur le territoire de Verdey. Inaugurée en septembre 2020, la visite de l'exposition est assurée par l'association « La fabrique de l'église Saint Martin de Mœurs ».

Le projet (salle d'exposition) a été soutenu par les fonds européens LEADER du Pays de Brie et Champagne et l'Etat (Dotation de Soutien à l'Investissement public Local).



ils font la ccssom

Le patrimoine local au service du développement touristique de notre territoire

Être hébergé dans une bâtisse de caractère

Pour Lysiane Garcia et Loïc Seullot, l'idée et l'envie de créer un lieu d'accueil touristique sont venues tout naturellement lors de l'acquisition de l'une des plus anciennes maisons de Sézanne. La localisation, la disposition, l'atmosphère, le caractère architectural exceptionnel et l'histoire riche de cette propriété du centre-ville sont apparus comme des atouts indéniables pour proposer des chambres d'hôtes aux visiteurs de passage dans notre Petite cité de Caractère®.

A l'arrière, la propriété possède un parc arboré de plus de 1000 m² niché au cœur du mail des religieuses qui comporte certains vestiges des fortifications de la ville. Ce lieu calme et agréable invite à flâner et profiter du grand air.

La maison, datant du XVI^e siècle, a hébergé, le temps d'un bref séjour en 1725, Marie Leczinska reine de France par son mariage avec Louis XV. La vocation de cette demeure à devenir maison d'hôtes est donc tracée depuis des siècles ! L'aménagement des 4 chambres d'hôtes est en cours pour une ouverture prévue courant 2023.



Le projet est soutenu par les fonds européens LEADER du Pays de Brie et Champagne et le Département de la Marne.